

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18719 Numéro SIREN : 439 729 096 Nom ou dénomination : 3 V DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 82549

DocuSigned by:

Bertrand TOUPNIEP

31D877A42569488...

3V DEVELOPPEMENT

Société par action simplifiée au capital de 39 000 euros

Siège social

84 Boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS 3E

SIREN : 439729096

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 918		49 918	49 918
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 754	13 447	32 306	32 822
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	410 403	203 570	206 832	212 931
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				487 724
Prêts	348 163		348 163	510 494
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	854 239	266 936	587 303	1 243 984
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	301 651		301 651	307 184
Autres créances	4 129 548		4 129 548	4 317 608
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres) :				
Disponibilités	2 263 975		2 263 975	609 510
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 211		1 211	1 235
ACTIF CIRCULANT	6 696 386		6 696 386	5 235 538
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 550 625	266 936	7 283 689	6 479 523

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-925 079	-753 701
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-151 719	-171 378
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-1 037 799	-886 079
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 500	1 500
Provisions pour charges	342 007	323 448
PROVISIONS	343 507	324 948
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	2 701 793	2 661 865
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 880 390	3 767 729
Dettes fiscales et sociales	395 798	611 060
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	7 977 981	7 040 654
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 283 689	6 479 523

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	Exercice 2021		Exercice 2020
	France	Exportation	
Ventes de marchandises	1 545 043		1 662 579
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 545 043	1 545 043	1 662 579
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			1
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 545 043	1 662 580
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		1 498 857	1 475 984
Impôts, taxes et versements assimilés		104 741	122 538
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		25 184	21 546
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			1
CHARGES D'EXPLOITATION		1 628 782	1 620 070
RESULTAT D'EXPLOITATION		-83 739	42 509
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS		32 238	36 118
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		19 248	26 099
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges		12 990	10 019
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		170 599	209 506
Dotations financières aux amortissements et provisions			12 990
Intérêts et charges assimilées		170 599	196 516
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		-138 360	-173 388
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-222 100	-130 878
PRODUITS EXCEPTIONNELS		70 381	79 000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		70 381	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			79 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES			119 500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			79 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			40 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL		70 381	-40 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 647 662	1 777 698
TOTAL DES CHARGES		1 799 381	1 949 077
BENEFICE OU PERTE		-151 719	-171 378

ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021, présente un total bilan de 7 283 689 € et un bénéfice de -151 719 €.

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2021 et se finissant le 31 décembre 2021.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 3V DEVELOPPEMENT assure l'exploitation et la maintenance d'un parc composé de 6 éoliennes situé sur la commune de Saint Felix de Lauragais, d'une capacité installée de 10,02 MW. Le parc a été mis en production industrielle le 02 janvier 2009.

La centrale a produit 16,03 GWh en 2021 contre 17,33 GWh en 2020.

La construction du parc a été financée par fonds propres versés par Volitalia SA et par crédit long terme de la Société UNIFERGIE.

Risques liés à la crise Covid-19 :

L'Entreprise suit de près l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur son activité, avec une priorité absolue accordée à la santé de ses employés. Un plan d'actions dédié a été mis en place pour déployer les mesures sanitaires adéquates et informer l'ensemble des collaborateurs, conformément aux règles et recommandations en vigueur. L'Entreprise a organisé le travail à domicile. Les activités de Maintenance de la centrale sont effectuées sur site pour les opérations essentielles, avec un niveau plus élevé de sécurité et de mesures sanitaires.

Concernant son activité, l'Entreprise ne prévoit pas d'impact à court ou long-terme pour l'activité de Ventes d'énergie, son actif de production vendant l'électricité à prix contractuel sur la durée des accords long-terme.

Enfin, un ralentissement économique pourrait avoir un impact sur la demande en électricité et de ce fait sur les différentes activités de l'Entreprise mais également sur sa capacité à financer ses projets.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats n'ont pas eu d'incidence à ce jour sur l'activité de la Société ni sur la continuité de son activité.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions de la dernière version du Plan Comptable et le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Actif de démantèlement

Un actif correspondant au cout de démantèlement du parc éolien est enregistré dans les comptes en contrepartie de la provision pour cout de démantèlement. Une révision de ce démantèlement est effectuée lors de chaque clôture annuelle.

Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de développement	L	5 ans
Agencement et aménagement	L	12 ans
Matériel et outillage	L	3 à 10 ans

L'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie totale du parc.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation au cas par cas. Les provisions pour dépréciation sont constituées en fonction d'une estimation des risques connus à la date de clôture des comptes.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provision pour démantèlement

En application de la loi Grenelle 2, le décret n° 2011-984 du 23 août 2011 a intégré les éoliennes dans la législation ICPE. Cette intégration s'est accompagnée de prescriptions spécifiques détaillées dans plusieurs arrêtés en date du 26 août 2011.

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le coût fait l'objet d'une estimation chaque année. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

1. NOTES SUR LE BILAN

1.1. Actif immobilisé

1.1.1. Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	49 918				49 918
Total 1 Incorporelles	49 918	0	0	0	49 918
Terrains	45 754				45 754
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	391 844		18 559		410 403
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	437 598	0	18 559	0	456 157
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	487 516	0	18 559	0	506 075

Au 31 décembre 2021, un actif de démantèlement d'un montant de 342 007€ a été constaté.

1.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	49 906	11		49 918
Total 1	49 906	11	0	49 918
Terrains	12 932	515		13 447
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	178 913	24 657		203 570
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	191 845	25 172	0	217 017
TOTAL	241 751	25 183	0	266 935

1.1.3. Immobilisations financières

Un crédit preneur de 2 050 000€ a été consenti en 2008 au pool bancaire Unifergie / Oseo / Energeco (crédit-bailleur) dans le cadre de la signature du contrat de crédit-bail pour le financement des 6 éoliennes implantées à St Félix du Lauragais.

Le remboursement du crédit preneur échelonné sur la durée du crédit-bail (12 ans) est déduit des redevances de crédit-bail facturées à échéance trimestrielle à 3V Développement. Au 31 décembre 2021, le solde du crédit preneur était de 348 163€.

1.2. Actif circulant

1.2.1 Etat des actifs d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	301 651	301 651	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	672 257	672 257	
Groupe et associés	32 608	32 608	
Débiteurs divers	3 424 683	3 424 683	
Charges constatées d'avance	1 211	1 211	
TOTAL	4 432 410	4 432 410	0

Les créances clients sont composées du montant de la production d'électricité du mois de Décembre 2021.

Depuis avril 2012, le chiffre d'affaires de vente d'électricité est exonéré de TVA. Aussi, la société constate uniquement une TVA déductible qui fait l'objet de demandes de remboursements régulières auprès de l'administration.

1.2.2 Etat des produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir	4 147	16 309
Clients – Factures à établir	181 804	172 310
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		41 065
TOTAL	185 951	229 684

1.2.3 Trésorerie

La trésorerie présente un solde positif de 2 263 975 € au 31 décembre 2021.

1.3. Capitaux propres

1.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2020	Affectation du résultat	+	-	31/12/2021
Capital	39 000				39 000
Prime d'émission					
Réserve légale					
Report à nouveau	-753 701	-171 378			-925 079
Résultat de l'exercice	-171 378	171 378			-151 719
Dividendes à payer					0
	-886 079	0	0	0	-1 037 798

Le capital est composé de 390 actions de valeur nominal 100€.

1.4. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour litige	1 500			1 500
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour démantèlement	323 448	18 559		342 007
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	324 948	18 559	0	343 507

La provision pour démantèlement de 342 007€ reflète l'estimation du coût démantèlement du parc.

1.5. Dettes

DETTE	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 701 793			2 701 793
Fournisseurs et comptes rattachés	4 880 390	4 880 390		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	387 794	387 794		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	8 004	8 004		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 977 981	5 276 188	0	2 701 793

1.5.1. Etat des dettes

Les emprunts et dettes financières d'un montant de € regroupent les avances d'actionnaire et les intérêts courus dont une partie est liée aux fonds propres nécessaires au financement de la construction.

1.5.2. Fiscalité

Le 1^{er} janvier 2012, la société 3V DEVELOPPEMENT a été intégrée fiscalement au Groupe dont la chef de file est VOLTALIA SA

Au terme de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est dû en proportion du résultat individuel de chacune des sociétés intégrées.

En l'absence de résultat imposable 2021, le Groupe intégré n'étant redevable d'aucune cotisation, aucune des sociétés du Groupe n'a constaté de charge au titre de l'impôt sur les sociétés.

2. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Identité de la société consolidante

La société 3V DEVELOPPEMENT est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société VOLTALIA SA

N° Siret : 485 182 448 00095

4.2. Effectif moyen

La société n'emploie pas de salarié au 31 décembre 2021.

La société Voltalia met à disposition de 3V Développement un technicien à temps complet ainsi qu'un responsable d'exploitation à temps partiel.

4.3. Entreprises liées

Montant	
Emprunt et dettes financières divers	2 701 793
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 032
Créances	32 608
Charges	49 021
Produits	

4.4. Engagements hors bilan

3.4.1. Engagements donnés

- **Dans le cadre de la conclusion d'un contrat de crédit-bail par la société 3V Développement**
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement (détenues par Voltalia SA) au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 500 000 € ouvert dans les livres de HSBC au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement (crédit-bailleur).
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement jusqu'à la prise d'effet de la location (crédit-bailleur).
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement (crédit-bailleur) :
 - Créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans,
 - créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes,
 - Créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité.

3.4.2. Engagements reçus

Néant

4.1. Crédit-bail mobilier

Le contrat de crédit-bail avec Unifergie d'une durée de 12 ans a démarré à la date de mise en service industrielle soit le 2 janvier 2009.

2021

En euros	Installations	Autres	Total
	Matériel Outillage		
Valeur d'origine	12 210 035		12 210 035
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	12 210 035		12 210 035
- Dotations de l'exercice	1 017 503		1 017 503
TOTAL	13 227 538		13 227 538
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	9 169 468		9 169 468
- Exercice	966 866		966 866
TOTAL	10 136 334		10 136 334
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	1 014 834		1 014 834
- à plus d'un an et cinq au plus	1 058 867		1 058 867
- à plus de cinq ans	0		0
TOTAL	2 073 701		2 073 701
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			0
- à plus de cinq ans			
TOTAL	3 318 152		3 318 152
Montant pris en charge dans l'exercice	966 866		966 866



3V DEVELOPPEMENT
84 Boulevard de Sébastopol
75003 PARIS 3E
FRANCE
T. +33 1 81 70 37 00
accueil.paris@votalia.com

3 V DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 39 000,00 €
Siège social : 84 Boulevard de Sébastopol - 75003 Paris
439 729 096 RCS de Paris

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2022

Le 29 juin 2022, à Paris,
Voltalia SA,
dont le siège social est 84 Boulevard de Sébastopol
75003 Paris,
Représentée par représentée par Marie-Odile LAVENANT, dûment habilité aux présentes,
Associé unique de la Société 3 V DEVELOPPEMENT,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité d'associé unique de la Société, Voltalia SA a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président
- l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- La constatation des capitaux propres de la société inférieurs à la moitié du capital social
- Questions diverses

PREMIÈRE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME RESOLUTIONS - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'Associé unique décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à la somme de -151719,32 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : -925079,92 euros
- Résultat de l'exercice : -151719,32 euros
- Réserve légale antérieure : 0 euros
- Autres réserves antérieures : 0 euros

Affectation

- Réserve légale pour un montant de : 0 euros
- Autres réserves : 0 euros
- Distribution de dividendes pour un montant de : 0 euros
- Report à nouveau portant le solde du compte à : -1076799,24 euros

Capitaux propres

L'Associé unique, après avoir analysé la situation de la Société telle qu'elle apparaît à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'approuvés à la première résolution, constate que les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

L'Associé unique prend acte du fait que la Société était tenue de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social avant le 31 décembre 2021

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, , l'Associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION – POUVOIRS

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité ou dépôts prescrits par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

 **L'associée Unique
Voltalia SA**
représentée par Marie-Odile LAVENANT, dûment habilitée aux présentes



61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

3V DEVELOPPEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

3V DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 39 000 €

RCS : R.C.S : Paris 439 729 096

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société 3V DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3V DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 28 juin 2022

MARC BIASIBETTI

3V DEVELOPPEMENT

Société par action simplifiée au capital de 39 000 euros

Siège social

84 Boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS 3E

SIREN : 439729096

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 918		49 918	49 918
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 754	13 447	32 306	32 822
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	410 403	203 570	206 832	212 931
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				487 724
Prêts	348 163		348 163	510 494
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	854 239	266 936	587 303	1 243 984
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	301 651		301 651	307 184
Autres créances	4 129 548		4 129 548	4 317 608
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres) :				
Disponibilités	2 263 975		2 263 975	609 510
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 211		1 211	1 235
ACTIF CIRCULANT	6 696 386		6 696 386	5 235 538
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 550 625	266 936	7 283 689	6 479 523

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-925 079	-753 701
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-151 719	-171 378
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-1 037 799	-886 079
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 500	1 500
Provisions pour charges	342 007	323 448
PROVISIONS	343 507	324 948
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	2 701 793	2 661 865
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 880 390	3 767 729
Dettes fiscales et sociales	395 798	611 060
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	7 977 981	7 040 654
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 283 689	6 479 523

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	Exercice 2021		Exercice 2020
	France	Exportation	
Ventes de marchandises	1 545 043		1 662 579
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 545 043	1 545 043	1 662 579
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			1
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 545 043	1 662 580
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		1 498 857	1 475 984
Impôts, taxes et versements assimilés		104 741	122 538
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		25 184	21 546
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			1
CHARGES D'EXPLOITATION		1 628 782	1 620 070
RESULTAT D'EXPLOITATION		-83 739	42 509
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS		32 238	36 118
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		19 248	26 099
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges		12 990	10 019
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		170 599	209 506
Dotations financières aux amortissements et provisions			12 990
Intérêts et charges assimilées		170 599	196 516
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		-138 360	-173 388
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-222 100	-130 878
PRODUITS EXCEPTIONNELS		70 381	79 000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		70 381	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			79 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES			119 500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			79 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			40 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL		70 381	-40 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 647 662	1 777 698
TOTAL DES CHARGES		1 799 381	1 949 077
BENEFICE OU PERTE		-151 719	-171 378

ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021, présente un total bilan de 7 283 689 € et un bénéfice de -151 719 €.

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2021 et se finissant le 31 décembre 2021.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 3V DEVELOPPEMENT assure l'exploitation et la maintenance d'un parc composé de 6 éoliennes situé sur la commune de Saint Felix de Lauragais, d'une capacité installée de 10,02 MW. Le parc a été mis en production industrielle le 02 janvier 2009.

La centrale a produit 16,03 GWh en 2021 contre 17,33 GWh en 2020.

La construction du parc a été financée par fonds propres versés par Voltalia SA et par crédit long terme de la Société UNIFERGIE.

Risques liés à la crise Covid-19 :

L'Entreprise suit de près l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur son activité, avec une priorité absolue accordée à la santé de ses employés. Un plan d'actions dédié a été mis en place pour déployer les mesures sanitaires adéquates et informer l'ensemble des collaborateurs, conformément aux règles et recommandations en vigueur. L'Entreprise a organisé le travail à domicile. Les activités de Maintenance de la centrale sont effectuées sur site pour les opérations essentielles, avec un niveau plus élevé de sécurité et de mesures sanitaires.

Concernant son activité, l'Entreprise ne prévoit pas d'impact à court ou long-terme pour l'activité de Ventes d'énergie, son actif de production vendant l'électricité à prix contractuel sur la durée des accords long-terme.

Enfin, un ralentissement économique pourrait avoir un impact sur la demande en électricité et de ce fait sur les différentes activités de l'Entreprise mais également sur sa capacité à financer ses projets.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats n'ont pas eu d'incidence à ce jour sur l'activité de la Société ni sur la continuité de son activité.

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Principes et conventions générales**

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions de la dernière version du Plan Comptable et le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Actif de démantèlement

Un actif correspondant au coût de démantèlement du parc éolien est enregistré dans les comptes en contrepartie de la provision pour coût de démantèlement. Une révision de ce démantèlement est effectuée lors de chaque clôture annuelle.

Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de développement	L	5 ans
Agencement et aménagement	L	12 ans
Matériel et outillage	L	3 à 10 ans

L'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie totale du parc.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation au cas par cas. Les provisions pour dépréciation sont constituées en fonction d'une estimation des risques connus à la date de clôture des comptes.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provision pour démantèlement

En application de la loi Grenelle 2, le décret n° 2011-984 du 23 août 2011 a intégré les éoliennes dans la législation ICPE. Cette intégration s'est accompagnée de prescriptions spécifiques détaillées dans plusieurs arrêtés en date du 26 août 2011.

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le coût fait l'objet d'une estimation chaque année. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

1. NOTES SUR LE BILAN

1.1. Actif immobilisé

1.1.1. Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	49 918				49 918
Total 1 Incorporelles	49 918	0	0	0	49 918
Terrains	45 754				45 754
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	391 844		18 559		410 403
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	437 598	0	18 559	0	456 157
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	487 516	0	18 559	0	506 075

Au 31 décembre 2021, un actif de démantèlement d'un montant de 342 007€ a été constaté.

1.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	49 906	11		49 918
Total 1	49 906	11	0	49 918
Terrains	12 932	515		13 447
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	178 913	24 657		203 570
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	191 845	25 172	0	217 017
TOTAL	241 751	25 183	0	266 935

1.1.3. Immobilisations financières

Un crédit preneur de 2 050 000€ a été consenti en 2008 au pool bancaire Unifergie / Oseo / Energeco (crédit-bailleur) dans le cadre de la signature du contrat de crédit-bail pour le financement des 6 éoliennes implantées à St Félix du Lauragais.

Le remboursement du crédit preneur échelonné sur la durée du crédit-bail (12 ans) est déduit des redevances de crédit-bail facturées à échéance trimestrielle à 3V Développement. Au 31 décembre 2021, le solde du crédit preneur était de 348 163€.

1.2. Actif circulant

1.2.1 Etat des actifs d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	301 651	301 651	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	672 257	672 257	
Groupe et associés	32 608	32 608	
Débiteurs divers	3 424 683	3 424 683	
Charges constatées d'avance	1 211	1 211	
TOTAL	4 432 410	4 432 410	0

Les créances clients sont composées du montant de la production d'électricité du mois de Décembre 2021.

Depuis avril 2012, le chiffre d'affaires de vente d'électricité est exonéré de TVA. Aussi, la société constate uniquement une TVA déductible qui fait l'objet de demandes de remboursements régulières auprès de l'administration.

1.2.2 Etat des produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir	4 147	16 309
Clients – Factures à établir	181 804	172 310
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		41 065
TOTAL	185 951	229 684

1.2.3 Trésorerie

La trésorerie présente un solde positif de 2 263 975 € au 31 décembre 2021.

1.3. Capitaux propres

1.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2020	Affectation du résultat	+	-	31/12/2021
Capital	39 000				39 000
Prime d'émission					
Réserve légale					
Report à nouveau	-753 701	-171 378			-925 079
Résultat de l'exercice	-171 378	171 378			-151 719
Dividendes à payer					0
	-886 079	0	0	0	-1 037 798

Le capital est composé de 390 actions de valeur nominal 100€.

1.4. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour litige	1 500			1 500
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour démantèlement	323 448	18 559		342 007
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	324 948	18 559	0	343 507

La provision pour démantèlement de 342 007€ reflète l'estimation du coût démantèlement du parc.

1.5. Dettes

DETTE	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 701 793			2 701 793
Fournisseurs et comptes rattachés	4 880 390	4 880 390		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	387 794	387 794		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	8 004	8 004		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 977 981	5 276 188	0	2 701 793

1.5.1. Etat des dettes

Les emprunts et dettes financières d'un montant de € regroupent les avances d'actionnaire et les intérêts courus dont une partie est liée aux fonds propres nécessaires au financement de la construction.

1.5.2. Fiscalité

Le 1^{er} janvier 2012, la société 3V DEVELOPPEMENT a été intégrée fiscalement au Groupe dont la chef de file est VOLTALIA SA

Au terme de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est dû en proportion du résultat individuel de chacune des sociétés intégrées.

En l'absence de résultat imposable 2021, le Groupe intégré n'étant redevable d'aucune cotisation, aucune des sociétés du Groupe n'a constaté de charge au titre de l'impôt sur les sociétés.

2. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Identité de la société consolidante

La société 3V DEVELOPPEMENT est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société VOLTALIA SA

N° Siret : 485 182 448 00095

4.2. Effectif moyen

La société n'emploie pas de salarié au 31 décembre 2021.

La société Voltalia met à disposition de 3V Développement un technicien à temps complet ainsi qu'un responsable d'exploitation à temps partiel.

4.3. Entreprises liées

Montant	
Emprunt et dettes financières divers	2 701 793
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 032
Créances	32 608
Charges	49 021
Produits	

4.4. Engagements hors bilan

3.4.1. Engagements donnés

- **Dans le cadre de la conclusion d'un contrat de crédit-bail par la société 3V Développement**
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement (détenues par Voltalia SA) au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 500 000 € ouvert dans les livres de HSBC au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement (crédit-bailleur).
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement jusqu'à la prise d'effet de la location (crédit-bailleur).
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement (crédit-bailleur) :
 - Créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans,
 - créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes,
 - Créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité.

3.4.2. Engagements reçus

Néant

4.1. Crédit-bail mobilier

Le contrat de crédit-bail avec Unifergie d'une durée de 12 ans a démarré à la date de mise en service industrielle soit le 2 janvier 2009.

2021

En euros	Installations	Autres	Total
	Matériel		
	Outillage		
Valeur d'origine	12 210 035		12 210 035
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	12 210 035		12 210 035
- Dotations de l'exercice	1 017 503		1 017 503
TOTAL	13 227 538		13 227 538
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	9 169 468		9 169 468
- Exercice	966 866		966 866
TOTAL	10 136 334		10 136 334
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	1 014 834		1 014 834
- à plus d'un an et cinq au plus	1 058 867		1 058 867
- à plus de cinq ans	0		0
TOTAL	2 073 701		2 073 701
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			0
- à plus de cinq ans			
TOTAL	3 318 152		3 318 152
Montant pris en charge dans l'exercice	966 866		966 866



3V DEVELOPPEMENT
84 Boulevard de Sébastopol
75003 PARIS 3E
FRANCE
T. +33 1 81 70 37 00
accueil.paris@vitalia.com